

Formations Services Publics de l'organisme de formation ProFormalys

La TVA et les collectivités locales

Objectifs: Maîtriser le mécanisme de la TVA et les problèmes spécifiques qu'il pose aux EPST depuis le changement du régime fiscal intervenu en 2005. Comprendre les modalités de gestion de la TVA. Connaître le régime de TVA des subventions. Connaître les nouvelles règles d'application de la TVA.

PROGRAMME

Qu'est-ce que la TVA ?

- Le champ d'application
- Les règles de territorialité
- ♣ Déterminer les cas d'application de la TVA française
- Le fait générateur et l'exigibilité
- La base d'imposition
- Les taux de TVA
- Contrôler le taux applicable
- Synthèse

Les grands mécanismes en matière de TVA

- Les activités exercées par les EPST soumises à la TVA
- ♣ Le régime fiscal des EPST en 2005
- Le mécanisme de base
- ♣ Champ d'application de la TVA
- Collecte de la TVA
- Le mécanisme de déduction
- ♣ Savoir identifier les dépenses ouvrant droit à déduction
- Les déductions de TVA avant paiement des fournisseurs
- Les corrections de la déduction initiale
- Quelles conséquences au regard...
 - X De la récupération de la TVA grevant les dépenses ?
 - X Des déclarations à produire ?
- Coexistence des activités taxables et des activités non taxables ?
- Ltude de cas pratiques. Synthèse

Les difficultés particulières rencontrées par les EPST en matière de TVA

- Les opérations concernées
- Les critères à retenir
- Les activités « hors champ »
- Les activités soumises de plein droit
- Les activités soumises sur option à la TVA
- Les particularités en matière de taux, de subvention, de droit à déduction
- Ltude de cas pratiques. Synthèse

Les subventions : quel régime de la TVA ?

- Les subventions d'équipement
- ♣ Le mécanisme d'imposition à la TVA
- Le cas particulier des subventions payables par annuités
- Les subventions d'exploitation
- ♣ Les règles d'imposition à la TVA
- Les conséquences sur le prorata
- Le traitement des subventions pour le calcul du prorata
- Etude de cas pratiques. Synthèse

Personnes concernées

Tout agent des services financiers des collectivités territoriales, des administrations, des préfectures ou sous-préfectures.

Pré requis : notions de base de comptabilité et finances publiques.

PEDAGOGIE

Le Formateur

Spécialiste de comptabilité et finances publiques.

Méthodes pédagogiques

Exposé oral. Les apports théoriques sont limités aux mécanismes essentiels de la TVA. Ils laissent une large place à la résolution, au fur et à mesure de la formation, de cas pratiques

Support pédagogique
Fiche de cas particuliers
Exercices pratiques avec corrigés
permettant aux participants de
s'assurer de la bonne acquisition des
compétences et d'appliquer les
nouveaux concepts de base de la
TVA.

Modalités d'évaluation

Tests de contrôle des connaissances à l'aide de QCM. L'évaluation permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation avec une évaluation des acquis mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

Accès handicapés

Nos formations sont accessibles aux personnes handicapées. Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, l'apprenant contacte en amont de la formation le conseiller ProFormalys afin d'être mis en relation avec le Référent Handicap.

<u>Intra entreprise</u>

Lieu de formation : dans la ville de votre choix.

Inter entreprises à Paris, Lyon, Lille

Tarif par personne

3 jours 1 550 €

Réf: SP012

Organisme de formation PROFORMALYS - Formations Services Publics partout en France